



Réunion Aménagement du Temps de Travail le 16 janvier 2017

La Direction nous informe que le chômage partiel prévu vendredi 27 janvier 2017 est annulé.

La direction a convoqué les organisations syndicales dans le cadre de l'aménagement du temps de travail pour l'année 2017 et a fait les propositions suivantes :

► Congés payés annuel :

Du lundi 31 juillet au vendredi 25 août. Reprise le lundi 28 août. Pour ceux travaillant en VSD/SD, du vendredi 28 juillet au dimanche 20 août. Reprise le vendredi 25 août.

La CGT a demandé une heure de sortie anticipée pour tous les salariés y compris ceux travaillant en poste de nuit.

► 5^{ème} semaine de congés payés :

Pour les salariés travaillant en semaine, la 5^{ème} semaine débutera le vendredi 22 décembre après le travail. Reprise le mercredi 3 janvier 2018. Pour les salariés en VSD/SD, la 5^{ème} semaine démarre le dimanche 24 décembre pour une reprise le vendredi 5 janvier.

► Ponts du 26 mai (ascension) :

La Direction propose une inversion des cycles RTT ou de positionner un congé payé pour le pont de l'ascension.

► Congé payé :

La Direction a proposé de positionner un congé payé afin de le positionner le vendredi 28 avril (Aucun pont ni aqueduc...le but est uniquement de piquer un congé payé aux salariés)

► Journée de solidarité (5 juin, Lundi de Pentecôte) :

CGT : Restitution de la journée de tradition (Saint-Eloi) aux salariés et en parallèle prise en charge de la journée de solidarité par l'employeur, sans que celle-ci soit travaillée.

Réponse : Non, elle ne sera pas prise en charge. La journée de saint-Eloi sera automatiquement positionnée sur le lundi de pentecôte.

La CGT s'y est opposée et a renouvelé sa demande pour une prise en charge par l'employeur.

Prochaine réunion jeudi 19 janvier 2017 à 16h.

La CGT